

Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'environnement (MfE), le 15 juin 2015

Train de marchandises déraillé à Daillens (VD): acide chlorhydrique transvasé dans un wagon-citerne inapproprié

Après l'accident de Daillens (VD), les CFF ont transvasé les 50 tonnes d'acide chlorhydrique d'un wagon-citerne déraillé dans un wagon en acier ordinaire, impropre à cet usage. En effet, l'acier ordinaire se corrode au contact de l'acide chlorhydrique. De cette réaction chimique, il résulte de l'hydrogène fortement explosif. Les CFF ont donc fait transiter une «bombe à retardement roulante» à travers la Suisse jusqu'au canton de Bâle-Campagne, confie un spécialiste aux Médecins en faveur de l'environnement (MfE). A l'arrivée à Bâle-Campagne, les pompiers ont dû mobiliser leur unité de lutte contre les accidents chimiques. Interpellés à ce propos, les CFF admettent avoir fait des erreurs.

Le 25 avril 2015, six wagons d'un train de marchandises déraillaient à Daillens (VD). Cinq de ces wagons, qui contenaient en partie des produits dangereux, se sont renversés. 25 tonnes d'acide sulfurique se sont ainsi écoulées dans le sol. Un autre wagon-citerne contenant 50 tonnes d'acide chlorhydrique est heureusement resté intact.

Suite à l'accident, les CFF et les unités de secours ont transvasé ces 50 tonnes d'acide chlorhydrique dans un wagon-citerne de recharge en acier ordinaire. «Les CFF ont donc mis sur les rails une bombe à retardement roulante qui a transité à travers le réseau ferroviaire suisse», déclare une personne impliquée aux MfE. En effet, l'acier ordinaire se corrode au contact de l'acide chlorhydrique. Dès le remplissage du wagon-citerne, l'acide chlorhydrique commence à attaquer son contenant. Cette réaction chimique produit en outre de l'hydrogène sous forme gazeuse, une substance fortement explosive. La pression à l'intérieur du wagon-citerne augmente donc tout au long du trajet, tandis que les parois de la citerne s'affaiblissent progressivement.

Voyage à travers la Suisse

Cette «bombe à retardement» est d'abord acheminée sur Monthey (VS). Ensuite le même wagon-citerne en voie de désagrégation est redirigé à travers la Suisse vers l'entreprise CABB, à Schweizerhalle (BL). A l'arrivée, les travailleurs constatent un dégagement de fumée autour de la citerne et appellent l'unité de lutte contre les accidents chimiques des pompiers. A l'intérieur du wagon-citerne régnait une forte pression, due à l'hydrogène explosif issu de la réaction chimique avec le métal depuis le chargement de la citerne. L'unité de lutte contre les accidents chimiques doit donc d'abord procéder à une réduction de la pression, avant de pouvoir décharger le contenu du wagon-citerne.

Les CFF confirment l'usage d'un wagon-citerne inapproprié

Interrogés par les MfE, les CFF admettent avoir utilisé le mauvais wagon-citerne pour l'évacuation de l'acide chlorhydrique suite à l'accident de Daillens. Ils confirment également l'intervention de l'unité de lutte contre les accidents chimiques à Schweizerhalle. Hans Vogt, responsable CFF de la sécurité et

de la qualité, estime qu'au plus tard à Monthey, «il aurait fallu utiliser un autre wagon-citerne approprié (avec revêtement intérieur) pour le reste du trajet jusqu'à Schweizerhalle.» Les CFF ne savent «pas encore précisément» pourquoi «l'acide chlorhydrique n'a pas été transvasé à Monthey» ni pourquoi les responsables n'ont «pas directement eu recours à un wagon-citerne avec revêtement intérieur sur le site de l'accident à Daillens». Les CFF déclarent actuellement «passer en revue la coopération entre les diverses parties prenantes». Ils maintiennent cependant qu'il n'est «pas acceptable pour les CFF que des marchandises dangereuses soient transportées dans des wagons-citernes inappropriés», comme cela a été le cas lors de l'accident de Daillens.

«Rejets de produits dangereux non exclus»

Quelles auraient été les conséquences en cas de rupture du wagon-citerne en acier au cours du transport du Valais vers le canton de Bâle-Campagne? Le responsable CFF Hans Vogt reste évasif à ce sujet: «Dans le cadre de l'analyse de l'accident» les CFF examineront également «les conséquences qui auraient pu intervenir en cas de conditions défavorables. Selon leur appréciation actuelle» les CFF ne partent pas du principe «que le wagon aurait pu se rompre». Toutefois «on ne peut pas exclure une fuite et donc l'écoulement possible de produits dangereux», donc d'acide chlorhydrique, estime Hans Vogt.

La prise de position des CFF est disponible sur www.aefu.ch.

Contact:

Dr med. Peter Kälin, président MfE, Loèche-les-Bains
Dr Martin Forter, directeur MfE, Bâle

027 470 21 77
061 691 55 83